

Entreprise adaptée CPOM N° 76 21 0385
16 Carrer de las Noguerès - 66380 PIA
SIRET 81743911000039 Tel : 04.11.30.05.56

N° Facture : 102023-CSTMICH-8508
Date : 31/10/2023
Client N°: C00067
Commande N° : Contrat P1297

CLINIQUE SAINT MICHEL de PRADES
Chez TAKE A WASTE
24 Rue de CLICHY
75009 PARIS

Désignation Prestations	Quantité	Unité	P. Unit.	H.T.
SIRET CLIENT 331 023 242 00018				
Site Collecté : CLINIQUE St MICHEL 25 Avenue Louis PRAT - 66500 PRADES				
Prestation collecte des déchets de bureau forfait mensuel (4 sacs + 1 x 80L) : octobre-23	1,00	Forfait	180,65 €	180,65 €
Enlèvement + Destruction avec certificat / Corbeilles 30L		Unité	17,14 €	
Enlèvement + Destruction avec certificat / Sacs		Unité	11,85 €	
Destruction du 05/10/2023 Destruction documents confidentiels <i>Certificat de destruction N°BDEST231005-005</i>				
Indemnité forfaitaire de recouvrement non paiement à échéance (Article L441-3 al.4 et D441-5 du Code de Commerce)		Forfait	40,00 €	
EA "Cap-Sud-Valorisation" n° 76210385 - SIRET 8174391100039 Donnant droit à réduction de Contribution AGEFIPH et FIPHFP		H.T.		180,65 €
		TVA 20,00%		36,13 €
		T.T.C		216,78 €

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de réservation porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (loi du 10 mai 1980)

Date échéance: 30/11/2023

Conditions de règlement : Chèque ou Virement bancaire à échéance

IBAN FR 76 1660 7000 1978 1215 3086 805 - BIC CCBPFRPPPPG

Le non-respect des échéances entrainera des pénalités de retard (taux annuel) :

12%

A partir du 1er janvier 2013, l'article L441-6 du code du commerce nous impose de mentionner sur nos factures le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement que nous serons en droit de vous facturer en cas de retard de paiement. Cette somme a été fixée à 40 euros minimum par le décret

IMPORTANT

Référence à Rappeler sur paiement

102023-CSTMICH-8508